



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Jacques LAFFONT

Tel. : 04.67.27.11.85

Mél : j.laffont@inao.gouv.fr

DREAL Occitanie

Unité Interdépartementale Gard - Lozère
(UID 30-48)

362, rue Georges Besse
30035 Nîmes cedex

Vos réf. : Dossier suivi par Michel Journoud

Nos réf. : JL/CA/01/18

Objet : DDAE Carrière SELE - NÎMES

Lattes, le 15 janvier 2018

Par courrier électronique en date du 14 novembre 2017, vous avez bien voulu me faire parvenir, une saisine dans le cadre du projet de demande de renouvellement d'exploiter de la carrière de Barutel, présenté par la société SELE sur la commune de NÎMES, et soumis à autorisation environnementale.

La commune de NÎMES appartient à l'aire géographique des AOC « Costières de Nîmes », « Huile d'olive de Nîmes », « Languedoc », « Olive de Nîmes », « Pélardon » et « Taureau de Camargue » ainsi qu'aux aires de production des IGP « Coteaux du Pont du Gard », « Fraises de Nîmes », « Gard », « Miel de Provence », « Pays d'Oc » et « Volailles du Languedoc ».

Une étude attentive du dossier amène l'INAO à faire les observations qui suivent :

La carrière est exploitée par la société SELE depuis 1988 par arrêté préfectoral d'une durée de 30 ans arrivant à échéance en 2018. La demande de renouvellement, pour une durée de 30 ans, reprend l'ensemble du périmètre initialement autorisé, en conservant les tonnages actuels.

La surface globale d'exploitation est inférieure à 2 ha pour une surface utile de 3300 m² et une production moyenne de 500 m³ par an avec un maximum de 800 m³. Les produits finis sont des blocs de calcaire de taille de 1,5 m x 2 m.

L'exploitation est située à distance des aires de production des AOP et IGP présentes sur la commune, dans un environnement de garrigue ; les terrains concernés n'ont à ce jour pas de vocation agricole ou pastorale, et l'absence d'extension de l'emprise ne génère pas de consommation foncière supplémentaire.

Après examen du dossier, je vous informe donc que l'INAO n'a pas d'objections à formuler à l'encontre du projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOP et IGP concernées.

Pour la Directrice et par délégation,
La Déléguée Territoriale,
Catherine RICHER

Copie DDTM 30

INAO - Délégation Territoriale Occitanie

SITE DE MONTPELLIER
La Jasse de Mairin
34970 LATTES
Tél : 04.67.27.11.85
INAO-MONTPELLIER@inao.gouv.fr

SITE DE NARBONNE
Rue du Pont de l'Avenir
CS 50127
11100 NARBONNE
Tél : 04.68.90.62.00
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr

SITE DE GAILLAC
Centre Technique du Vin
52 Place Jean Moulin 2ème étage
81600 GAILLAC
Tél : 05.63.57.14.82
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr

SITE DE TOULOUSE
Tél : 05.34.26.51.45
INAO-TOULOUSEGAILLAC@inao.gouv.fr
Antenne de Perpignan
Tél : 04.68.34.53.38
INAO-NARBONNE@inao.gouv.fr